

Un rapport des syndicats accuse l'Hôpital qui se défend

SANTÉ Le 27 mai, les syndicats de l'HRC réclamaient un renouvellement de la direction. La veille, ils avaient soumis un rapport détaillé de la situation aux deux Conseils d'Etat. Nous avons pu en obtenir une copie.

PAR ISABELLE.GAY@LENOUVELLISTE.CH

Il tient en deux pages seulement. Mais son contenu donne le tournis. Les quatre syndicats signataires de la CCT de l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC), représentant plusieurs centaines d'employés sur les 2000 collaborateurs au total, ont élaboré un état des lieux de l'année 2019 à l'attention exclusive des deux conseillères d'Etat chargées de la santé, Esther Waeber-Kalbermatten pour le canton du Valais et Rebecca Ruiz pour le canton de Vaud.

«Une pile de mails de désarroi»

Le 26 mai, les quatre syndicats de l'HRC se réunissent afin de préparer leur entrevue agendée le lendemain avec les deux conseillères d'Etat, un rendez-vous repoussé de trois mois en raison du Covid-19. «Cette rencontre a été la première du genre depuis la fusion des hôpitaux Riviera-Chablais», raconte Jenny Brochellaz Xu, secrétaire syndi-



La direction de l'HRC dément formellement les accusations des syndicats. LE NOUVELLISTE

califier les horaires de tous les secteurs, mais précise «qu'un test de ces changements a eu lieu en 2018 dans six unités de l'hôpital et que les services soignants ont été consultés début 2019». A ce sujet, une évaluation sera faite en 2020, après analyse du fonctionnement. Du côté des syndicats, on estime que cette modification a contribué à «une forte démotivation et épuisement» avec souvent des semaines à six jours sur sept.

Des changements de direction encore attendus

Le rapport des quatre syndicats vise la direction générale, la di-



Les transferts pouvaient être refusés et aucune menace de licenciement n'a été proférée.

LA DIRECTION DE L'HRC



Nous avons une pile de mails de désarroi de la part de collaborateurs.

JENNY BROCHELLAZ XU
SECRETARIE SYNDICALE DE L'ASI

cale de l'ASI. Autour de la table, les quatre secrétaires énumèrent les différents problèmes relevés par leurs membres et qui, selon eux, ont tous été présentés à la direction de l'HRC avant cette rencontre. «Nous avons une pile de mails de désarroi de la part de collaborateurs. Ils disent aimer leur métier mais ne savent pas combien de temps ils pourront tenir dans ces conditions.»

Parmi les «conditions» décriées dans ces deux pages, on trouve des «propos méprisants et racistes, accusation de vol infondée et fouilles sur le personnel». Contactée, la direction de l'HRC dit «n'avoir pas connaissance de tels comportements». Elle explique que des contrôles visuels ont été réalisés par un agent de sécurité au début de la pandémie «afin d'éviter une diminution importante de stocks de masques et de solution hydroalcoolique qui avait été constatée. Sur 20 000 contrôles, seules deux personnes se sont estimées accusées par cette procédure.»

Visions opposées entre direction et syndicats

En outre, elle tient à ajouter

«que l'HRC n'a jamais été en pénurie de masques et qu'aucun collaborateur des soins critiques, où était la majorité des patients Covid-19, n'a été infecté par le virus. Les collaborateurs dits vulnérables ont été invités à rester chez eux pendant la pandémie, soit en télétravail, soit en congé payé». Une affirmation totalement contredite par le rapport syndical: «Des personnes vulnérables ont été appelées à travailler sans masques dans des chambres avec patients Covid», révèlent les syndicats qui font également état de «pression pour remettre au travail des personnes vulnérables au service des urgences, voire en soins intensifs».

Le plan d'économies mis en place depuis quelques mois est

également pointé du doigt dans cette prise de position: «Nos membres nous contactent pour nous signaler des changements de postes ou de travail, voire de fonction, sans consultation, en menaçant de licencier les personnes qui refuseraient, et ce, au mépris de la garantie de non-licenciement en vigueur.» Soixante personnes auraient été engagées, selon eux, en 2019, sur contrat à durée maximale «pour contourner la garantie de non-licenciement».

Personnel menacé?

«C'est faux», rétorque la direction de l'HRC. «Durant la période Covid, des transferts de courte durée ont été réalisés afin de renforcer certaines

équipes. Les transferts pouvaient être refusés et aucune menace de licenciement n'a été proférée.» L'HRC explique que les contrats à durée maximale «ont été signés lors du report du déménagement et mentionnaient explicitement un engagement jusqu'à la fin de celui-ci». Enfin, la problématique des horaires est également notifiée dans la prise de position syndicale transmise aux conseillères d'Etat. Les syndicats relèvent que «les changements d'horaires ont été imposés en mars 2020 alors que 90% du personnel concerné l'avaient refusé». La direction de l'HRC reconnaît qu'à l'occasion du déménagement, elle souhaitait mo-

rection des soins et la direction des ressources humaines. Depuis la présentation de cette prise de position aux conseillères d'Etat, le directeur général, Pascal Rubin, a présenté sa démission la semaine passée. Les deux autres directeurs concernés par ces accusations sont quant à eux toujours en poste. «Nous attendons des changements à la direction. Le départ de Monsieur Rubin est une chose mais ce ne sera pas suffisant pour retrouver la confiance du personnel», ajoute encore Barbara Pfister, secrétaire syndicale des SCIV. L'HRC a convoqué la presse jeudi pour «la réorganisation de la direction générale de l'établissement» en présence des deux conseillères d'Etat.

QUI A SIGNÉ L'EMPRUNT À 20 MILLIONS?

Ce mardi, la Commission intercantonale de surveillance de l'HRC (CIC) présidée par le député socialiste valaisan Olivier Turin a mis en ligne son rapport à l'intention des députés valaisans avant la session de juin.

Des audits indispensables

La commission explique en préambule que dans le cadre de sa mission, les informations en sa possession «sont transmises par les organes de l'HRC et qu'en l'absence de réels moyens d'investigation, elle ne dispose que de compétences restreintes vis-à-vis de la gouvernance de l'hôpital».

Sur les sept pages que compte le rapport, la CIC confirme «ne pas avoir été informée avant le 29 avril 2020 de la situation financière très délicate de l'HRC». Elle déplore «le manque de réactivité de la part de l'HRC» et estime «indispensables» les audits mandatés par les Conseils d'Etat.

Le directeur ne savait pas

Dans ce rapport, l'emprunt de 20 millions de francs contracté en janvier par l'HRC auprès d'une banque des Grisons, et dont les autorités valaisannes et vaudoises disent n'avoir pas eu connaissance avant mars, est également



Nous n'avons reçu aucune alerte vis-à-vis des recettes ainsi que de l'évolution de l'activité.

DR GEORGES DUPUIS
ET JEAN-JACQUES REY-BELLET
DÉLÉGUÉS VALAISANS AU CONSEIL DE
L'ÉTABLISSEMENT

mentionné. Le 7 mai 2020, lors d'un entretien entre la CIC et la direction de l'HRC, Pascal Rubin avait précisé «qu'il

n'avait pas été informé des démarches entreprises par la directrice des finances concernant l'emprunt de 20 millions de francs non garanti par les cantons». Pour rappel, la directrice des finances a démissionné de l'HRC il y a quelques semaines.

Les membres valaisans se défendent

Le 13 mai 2020, la CIC a également auditionné les deux délégués valaisans du conseil d'établissement, à savoir le Dr Georges Dupuis et Jean-Jacques Rey-Bellet, qui révèlent «n'avoir reçu aucune alerte vis-à-vis des recettes

ainsi que de l'évolution de l'activité» et qu'à fin février, le résultat 2019 montrait une perte de 6 millions de francs, au lieu des 17,9 millions révélés deux mois plus tard. Selon eux, les charges sont trop élevées «en raison de la surdotation de l'hôpital et les recettes ont été surévaluées». Enfin le rapport de la CIC nous apprend également que le professeur Pierre-François Leyvraz, ancien directeur du CHUV, assure l'intérim sur l'aspect médical et que le nouveau directeur financier est connu mais pas encore entré en fonction. Ce rapport sera discuté le 18 juin devant le Grand Conseil.